

Formation Assistant de Prévention : formation initiale

Durée de la formation :	35 heures
Date de la session :	du 29/03/2023 au 26/04/2023
Dates précises :	Du mercredi 29 mars au 30 mars et du lundi 24 avril au mercredi 26 avril
Horaires de la session :	De 9h00 à 17h00
Lieu :	Hybride - 29 et 30 mars : Salle Elisée Reclus (Univ Pau Pays de l'Adour : Bâtiment UPPA) / 24 au 26 avril : Amphithéâtre de la Présidence (UPPA) OU En distanciel
Nombre de places maximum :	30
Formateur(s) :	CONSEILLERS PRÉVENTION DES ÉTABLISSEMENTS DU SITE
Prérequis sur cette formation :	
Public ciblé :	
Public prioritaire :	Futurs Assistants de Prévention
Date limite d'inscription :	15/03/2023

Objectifs :

- Connaître et appliquer la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels
- Mettre en œuvre, suivre et faire vivre une démarche globale de prévention des risques au sein de votre structure
- En particulier, participer à la démarche de l'évaluation des risques et à sa transcription dans le document unique

Programme :

- Organisation de la Prévention et de la Sécurité dans la fonction publique
- La problématique Santé et Sécurité au travail
- Evaluation des risques : le "Document Unique"
- Médecine de prévention et actions sur le milieu professionnel
- Risques Psycho-sociaux
- Vérification et contrôles périodiques réglementaires
- Le registre santé sécurité au travail
- Le registre de danger grave et imminent
- Les obligations en matière de formation à la sécurité
- La Sécurité incendie
- Intervention des entreprises extérieures : Plan de prévention, protocoles de sécurité, permis feu
- Analyse des Accidents du Travail : méthodologie de l'arbre des causes
- Des outils pour la communication
- Les différents risques
- La prévention à l'ère du numérique

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)